TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ D'IAMGOLD POUR LE PROJET CÔTÉ GOLD DÉMONTRE DE FAIBLES COÛTS D'EXPLOITATION ET UN RENDEMENT INTÉRESSANT

Tous les montants sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 5 juin 2017 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce les résultats positifs de l'étude de préfaisabilité (« ÉPF ») de son projet Côté Gold (le « Projet »), dans le nord de l'Ontario. Grâce aux résultats, qui présentent un projet économiquement viable et confirment le concept de mise en valeur établi dans l'évaluation économique préliminaire, la Société est en mesure de commencer une étude de faisabilité et d'appuyer le processus d'obtention des permis. En même temps que la diffusion de ce communiqué de presse, la Société annonce aussi un partenariat avec Sumitomo Metal Mining dans lequel cette dernière acquerra une participation de 30 % dans le projet Côté Gold.

FAITS SAILLANTS DU PROJET

- Réserves prouvées et probables de 5,9 millions d'onces
- Durée de vie de la mine (DVM) de 17 ans et débit de l'usine de 32 000 t/j
- Production aurifère annuelle moyenne sur la DVM de 320 000 onces
- Teneur moyenne de 0,94 g Au/t
- Coûts décaissés sur la DVM de 605 $ par once et coûts de maintien tout inclus (CMTI) de 689 $ par once
- Valeur d'actif nette (VAN) après impôt de 703 M$ à un prix de l'or de 1 250 $ par once (taux d'actualisation de 5 %)
- Taux de rendement interne (TRI) après impôt de 14 % et période de récupération de 4,5 années
- Coûts d'investissement initiaux de 1 047 M$

Steve Letwin, président et chef de la direction d'IAMGOLD, a déclaré : « Les aspects économiques solides générés par l'ÉPF confirment davantage notre point de vue selon lequel Côté Gold représente un projet à croissance interne exceptionnelle, en particulier en cette période où notre industrie est confrontée à une pénurie de gisements aurifères non mis en valeur dans des territoires miniers intéressants comportant une infrastructure existante à proximité. Ce projet montre de faibles coûts d'exploitation et un taux de rendement intéressant et devrait produire 320 000 onces par année pendant 17 ans. La conversion de près de 6 millions d'onces de ressources en réserves attribuables au projet et de plus de 3,8 millions d'onces attribuables à IAMGOLD, représentant une augmentation globale de 49 % de nos réserves consolidées attribuables[1], se démarque dans une industrie où le remplacement des réserves représente une difficulté. En outre, Côté Gold présente un important potentiel d'exploration grâce à une propriété de plus de 500 kilomètres autour du gisement, détenue par la Société. Nous sommes impatients de travailler avec Sumitomo pour faire avancer le projet Côté Gold vers la phase de mise en valeur. »

L'ÉPF a été réalisée conjointement par IAMGOLD, Amec Foster Wheeler (Amec) et Roscoe Postle Associates Inc. (RPA), à partir d'apports d'études techniques effectuées par d'autres consultants. Elle représente une étude exhaustive de la viabilité technique et économique d'un projet minier qui en est au stade où la méthode d'extraction privilégiée a été établie et où une méthode efficace de traitement du minerai a été déterminée.

[1] D'après les réserves de fin d'exercice d'IAMGOLD de 7,8 millions d'onces et ses réserves attribuables de 3,8 millions d'onces du projet Côté Gold (selon la participation directe de 64,8 % d'IAMGOLD dans le projet Côté Gold)

IAMGOLD utilise l'ÉPF pour établir l'option de développement privilégiée, démontrer la viabilité économique du Projet, appuyer la déclaration des réserves minérales et déterminer les travaux supplémentaires recommandés pour étayer la réalisation d'une étude de faisabilité. La Société s'attend à terminer l'étude de faisabilité au cours du second semestre de 2018.

Un rapport technique résumant l'ÉPF sera déposé sur SEDAR dans les 45 jours suivant la date du présent communiqué de presse.

FAITS SAILLANTS DE L'ÉPF

Aspects économiques et paramètres clés du projet	
Capacité d'extraction	60 Mtpa
Capacité d'usinage	32 000 t/j
Production aurifère annuelle moyenne sur la DVM	320 000 oz
Taux de récupération moyen sur la DVM	91,8 %
Durée de vie de la mine	17 années
Total des coûts décaissés moyens sur la DVM	605 $/oz
CMTI moyens sur la DVM	689 $/oz
Teneur moyenne	0,94 g Au/t
Ratio de découverture moyen sur la DVM	2,85:1
Coûts d'investissement estimés (millions)	
Capital initial*	1 047 $
Capital de maintien	418 $
Coûts de fermeture	40 $
Hypothèse du prix de l'or utilisée dans l'analyse financière	1 250 $/oz
VAN avant impôt (5 %) (millions)	1 063 $
TRI avant impôt	16,7 %
VAN net d'impôt (5 %) (millions)	703 $
TRI net d'impôt	14,0 %
Période de récupération	4,5 années

**à l'exclusion du capital initial différé attribuable à la location de l'équipement de 116 M$, après les acomptes et les paiements de location.*
Taux de change utilisé pour les montants en dollars américains : 1,00 $ CA = 0,7692 $ US

RESSOURCES MINÉRALES

L'estimation des ressources minérales de RPA utilisée dans l'étude est résumée ci-dessous.

Déclaration des ressources minérales – 26 mai 2017				
Classification	**Teneur de coupure (g Au/t)**	**Tonnes (milliers)**	**Teneur (g Au/t)**	**Onces contenues (milliers)**
Indiquées	0,30	281 171	0,89	8 037
Présumées	0,30	76 471	0,50	1 231

Notes :

1. D'après les définitions de l'ICM pour la classification des ressources minérales.
2. Les ressources minérales sont présentées à une teneur de coupure de 0,30 g Au/t.
3. Les ressources minérales sont estimées en fonction d'un prix de l'or à long terme de 1 500 $ et d'un taux de change $ US/$ CA de 1:1,25.
4. La densité apparente varie de 2,69 t/m^3 pour la tonalite à 2,75 t/m^3 pour la diorite, et à 2,93 t/m^3 pour la diabase.

RÉSERVES MINÉRALES

Les tonnes, les teneurs et la classification des réserves minérales dans le plan minier de l'ÉPF sont résumées ci-dessous.

Déclaration des réserves minérales – 26 mai 2017			
Classification	**Tonnes (milliers)**	**Teneur (g Au/t)**	**Onces contenues (milliers)**
Prouvées	-	-	-
Probables	196 079	0,94	5 926
Prouvées et probables	196 079	0,94	5 926
Stériles dans la conception de la fosse	559 155		
Tonnage total dans la conception de la fosse	755 234		

Notes :

1. Les réserves sont estimées d'après des méthodes d'extraction à ciel ouvert
2. Les réserves sont basées sur un prix de l'or de 1 200 $ par once
3. Récupération fixe de 92,5 %
4. Les coûts d'usinage et d'affinage, incluant les coûts de transport et de vente, sont estimés à 4,00 $ par once d'or.
5. Pourcentages de redevances variables selon la zone : 0,75 % pour la zone 1, 1,00 % pour la zone 2, 0,00 % pour la zone 3, 1,50 % pour la zone 4, 0,75 % pour la zone 5, 1,50 % pour la zone 6, 0,75 % pour la zone 7 et 0,75 % pour la zone 8. Seules les zones 2, 3, 5 et 6 comportent des réserves minérales.
6. Coûts de transformation : 8,77 $/t. Comprend le coût d'usinage : 6,58 $/t, les frais généraux et administratifs : 1,45 $/t, les coûts de maintien : 0,57 $/t et les coûts de fermeture : 0,18 $/t.
7. Coût d'exploitation minière : 1,93 $/t, auquel s'ajoute 0,035 $/t/12 m sous l'élévation de 388 m. Coûts moyens d'exploitation minière : 2,39 $/t. Coût de remanutention : 0,84 $/t.

EXTRACTION ET TRAITEMENT

L'ÉPF indique que l'option de développement privilégiée est une exploitation minière à ciel ouvert conventionnelle selon la méthode de pelles mécaniques et de camions, et a déterminé qu'une méthode efficace de traitement du minerai serait l'utilisation d'un circuit de traitement comprenant un concassage primaire, un concassage secondaire, un concassage tertiaire en utilisant un broyeur à rouleaux à haute pression (HPGR), un broyeur à boulets, une concentration gravimétrique et une lixiviation au cyanure, suivis d'une récupération de l'or utilisant le charbon en pulpe, la désorption et l'électrolyse. Le circuit de concassage-broyage utilisé est plus écoénergétique qu'un broyeur semi-autogène standard ou un circuit de préconcassage et utilise moins de corps concassants et broyants. L'installation d'un épaississeur à résidus est illustrée, et le site minier serait alimenté par une ligne de raccordement de 44 km de la sous-station Shining Tree de Hydro One. Les paramètres principaux servant de base à l'ÉPF ainsi que les autres conditions et hypothèses sont présentés ci-dessous :

Paramètre	**Valeur**
Capacité d'extraction maximale	60 Mtpa
Capacité d'empilement	25 Mt
Taux de traitement	32 kt par jour (11,7 Mtpa)
Récupération métallurgique	91,8 %

L'extraction dans la fosse à ciel ouvert comprend 40 Mt extraites durant la période de préproduction de 2 ans, suivie de 16 ans de production minière. La récupération du minerai provenant des empilements prolonge la durée de vie de la mine jusqu'à 17 ans. Pendant la durée de vie de la mine, 42 Mt de matière

remanutentionnée serviront à alimenter l'usine. La teneur moyenne prévue est de 0,94 g Au/t et le ratio de découverture pendant la durée de vie de la mine est de 2,85:1.

Coûts de production unitaires

Pendant la durée de vie de la mine, le total des coûts décaissés sont estimés à 605 $/oz d'or produite et les coûts de maintien tout inclus, à 689 $/oz d'or vendue.

Coûts d'investissement

Les coûts d'investissement initiaux sont estimés à 1 047 millions $, les coûts d'investissement de maintien pour la DVM sont estimés à 418 millions $ et les coûts de fermeture sont estimés à 40 millions $; ces coûts sont détaillés dans le tableau ci-dessous. Les coûts prévoient la location de la flotte de production minière et d'autres importantes composantes d'équipement.

Sommaire des coûts d'investissement estimés	
Investissement initial	**M$**
Préparation et infrastructure du site minier	29
Équipement minier	59
Électricité et communications	31
Infrastructure	104
Usine de traitement	252
Équipement du parc à résidus	24
Gestion des résidus et des eaux	47
Installations hors site	25
Coûts du propriétaire	27
Coûts indirects	198
Imprévus (20 %)	170
Préproduction minière	80
	1 047
Investissement de maintien	
Exploitation minière	74
Travaux généraux au site minier	11
Gestion des résidus et des eaux	150
Coûts indirects liés aux résidus	10
Location-acquisition*	155
Imprévus	19
	418
Coûts de fermeture	**40**

** total des coûts de location-acquisition (initial + maintien), incluant les coûts de financement, mais excluant les acomptes*

Coûts d'exploitation

Les coûts d'exploitation moyens par tonne traitée sont comme suit :

Coûts d'exploitation moyens ($/tonne usinée)	
Extraction	7,91
Traitement	6,10
Frais généraux et administratifs	1,42
Total	**15,43**

Travaux futurs

L'ÉPF recommande la réalisation d'une étude de faisabilité pour valider et détailler des éléments du concept de mise en valeur établi dans l'ÉPF, qui comprendrait du forage supplémentaire, de la découverture, des études d'ingénierie et des études environnementales, y compris des analyses hydrologiques, hydrogéologiques et géotechniques. L'étude de faisabilité recommandée devrait être terminée au cours du second semestre de 2018. De plus, la Société continue d'effectuer des activités d'exploration sur sa propriété de plus de 500 kilomètres carrés entourant le gisement de Côté Gold dans le but de développer et d'évaluer des cibles qui pourraient contribuer à maximiser sa flexibilité à l'égard des décisions de développement futures.

Personnes qualifiées

L'ÉPF 2017 de Côté Gold a été préparée par Amec Foster Wheeler et comprend les travaux réalisés par des personnes qualifiées (pour les besoins de la Norme canadienne 43-101) d'IAMGOLD et de RPA. Les personnes qualifiées d'Amec Foster Wheeler et de RPA sont indépendantes d'IAMGOLD et ont revu et approuvé le présent communiqué de presse. Les personnes qualifiées d'IAMGOLD ne sont pas indépendantes d'IAMGOLD et ont revu et approuvé le présent communiqué de presse. L'affiliation et les secteurs de responsabilité de chaque personne qualifiée prenant part à la préparation de l'ÉPF 2017 de Côté Gold, sur laquelle le rapport technique sera basé, sont :

Personnes qualifiées d'Amec Foster Wheeler

- B. Wang, Ph.D., ing., conception de réalignements de cours d'eau de surface, parc à résidus, zones de roches de mine et bassins de collecte des infiltrations
- A. Peralta, ing., conception minière, coûts d'investissement et d'exploitation, estimation des réserves
- I. A. Lipiec, ing., conception des procédés, coûts d'investissement et d'exploitation
- P. Baluch, ing., infrastructure de projet
- D. Dyck, ing., études environnementales, obtention des permis et impact social et communautaire
- D. Smiley, ing., analyse économique
- J. Padilla, ing., infrastructure de projet, alimentation et distribution d'électricité

Personnes qualifiées de RPA

- T. Ciuculescu, M.Sc., ing. et L. Evans, M.Sc., ing., forage, préparation, analyse et sécurité des échantillons, vérification des données et estimation des ressources minérales

Personnes qualifiées d'IAMGOLD

- A. Smith, géo., exploration, contexte géologique et gisement
- M.-F. Bugnon, M.Sc., géo., description de la propriété, emplacement, accessibilité, climat, infrastructure, physiographie et histoire

Les autres informations scientifiques et techniques dans ce communiqué de presse ont été revues et approuvées par Geoffrey Chinn, M.Sc(A)., géo., IAMGOLD, gestionnaire de projets, une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101. M. Chinn a vérifié les données techniques présentées dans ce communiqué de presse.

Vérification des données

Les techniciens et les géologues d'IAMGOLD au site observent un protocole de préparation des échantillons pour assurer un contrôle de la qualité avant d'envoyer les échantillons au laboratoire d'analyse. La plupart des trous de forage sont échantillonnés à des intervalles d'un mètre et représentent la moitié de la carotte de sondage. Le géologue étiquette les intervalles d'échantillonnage. Il consigne tous les intervalles d'échantillonnage dans un registre d'échantillons et leur attribue chacun un numéro unique. Le numéro du trou de forage et l'intervalle d'échantillonnage sont inscrits sur une des étiquettes et consignés dans les registres. Une étiquette est placée dans un sac en plastique contenant l'échantillon et une seconde étiquette est agrafée dans la boîte à carottes sous la demi-carotte s'y rattachant. Durant cette procédure, l'endroit où sont insérés les matériaux de référence certifiés et les échantillons de contrôle dans la séquence d'échantillonnage est noté. Les géotechniciens scient la carotte témoin suivant la ligne d'orientation tracée par le géologue. Toute la longueur du trou de forage est échantillonnée, à l'exception des dykes de diabase se trouvant dans la séquence ne sont pas échantillonnés, sauf pour deux échantillons d'un mètre provenant des contacts supérieur et inférieur. L'autre moitié de la carotte est entreposée sur des supports à la carothèque située au site.

Pour les besoins d'AQ/CQ, IAMGOLD ajoute des échantillons témoins tous les douze intervalles d'échantillonnage. Les échantillons témoins consistent en des matériaux de référence certifiés ou des blancs. L'ajout d'échantillons témoins par IAMGOLD constitue une procédure standard. Tous les dix échantillons, le laboratoire principal envoie la pulpe d'un échantillon à un laboratoire secondaire pour effectuer une analyse de vérification. Entre 2012 et 2014, les analyses de vérification étaient réalisées par ActLabs, à Ancaster (Ontario). Durant la campagne de forage de 2015, des analyses de vérification sur les pulpes ont été réalisées par ALS Minerals, à Val-d'Or (Québec). Tous les échantillons ont été analysés par pyroanalyse et absorption atomique (méthode FA-AA). Les échantillons dont la valeur était supérieure à la limite maximale selon la méthode FA-AA ont été réanalysés par pyroanalyse comprenant un fini gravimétrique

M. Alan Smith, géo., directeur de district, Exploration pour IAMGOLD, a effectué plusieurs visites au projet Côté Gold et aux projets d'exploration à proximité entre février 2013 et juin 2017, sa dernière visite remontant entre le 29 mai et le 2 juin 2017. Il a visité et inspecté les aspects suivants :

- Il a vérifié les programmes et les résultats d'exploration régionale actuels ;
- Il a inspecté l'installation d'entreposage de carottes, la carothèque et des affleurements spécifiques du projet Côté Gold.

Mme Marie-France Bugnon, M.Sc., géo., directrice générale, Exploration pour IAMGOLD, a réalisé des visites au site, des vérifications de l'exploration ainsi que des mises à jour légales et des claims pour le projet Côté Gold entre juin 2012 et mai 2017, sa dernière visite remontant aux 18 et 19 mai 2017. Elle a visité et inspecté les aspects suivants :

- Les résultats du programme de forage au diamant de l'hiver 2017 et les observations pour les zones King Errington et Weeduck Lake de la propriété Chester, et la zone cible de Monella Point de la propriété TAAC West ;
- La participation à une visite du site avec les géologues de RPA ;
- Le statut des travaux portant sur les exigences légales et les exigences en évaluation pour conserver le parc de propriétés d'exploration du district de Côté Gold et les mises à jour.

M. Luke Evans, M.Sc., géo., géologue principal et premier vice-président, Géologie et estimation des ressources de RPA, et M. Tudorel Ciuculescu, M.Sc., géo., géologue principal de RPA, ont visité le site de Côté Gold les 18 et 19 mai 2017 Ils ont vérifié et inspecté les aspects suivants :

- Ils ont utilisé un GPS portatif pour confirmer l'emplacement d'un petit nombre de collets de trous de forage ;
- Ils ont vérifié les carottes de plusieurs trous de forage et les ont comparés aux tableaux de géologie et d'analyse ;
- Ils ont vérifié les affleurements décapés dans les limites de la fosse conceptuelle.

RPA a aussi effectué des visites au site à plusieurs occasions depuis 2007. Selon l'avis des personnes qualifiées de RPA :

- La préparation des échantillons, la sécurité et les procédures analytiques sont adéquates pour étayer l'estimation des ressources minérales du gisement de Côté Gold.
- Les procédures de diagraphie, d'échantillonnage et les entrées de données ont été réalisées conformément aux normes de l'industrie. Selon l'avis de la personne qualifiée, la base de données est adéquate pour étayer une estimation des ressources minérales du gisement de Côté Gold.

M. Tony Lipiec, géo., participe à la supervision des essais depuis octobre 2016 et a visité les laboratoires effectuant ces essais. Il a visité les installations à l'Université de la Colombie-Britannique à Vancouver (Canada) le 16 janvier 2017. Il a aussi visité et vérifié les essais réalisés à COREM à Québec (Canada) les 9 et 10 mars 2017.

Dr Bing Wang, géo., a visité le site du projet Côté Gold à plusieurs occasions : le 16 mai, le 4 octobre, du 31 octobre au 4 novembre 2016 et les 13 et 14 avril 2017. Il a inspecté les aspects suivants :

- Les limites du bail minéral de la propriété ;
- Les caractéristiques topographiques et géographiques, c.-à-d. les lacs, les rivières et les zones protégées, etc. ;
- Les excavations minières précédentes, certains emplacements d'affleurements du substratum, la profondeur du mort-terrain ;
- Les sites de forage d'exploration et les carottes de forage représentatives, le potentiel de drainage minier acide ;
- Les emplacements proposés pour la fosse à ciel ouvert, les zones de roches de mine, les empilements de minerai alimentant l'usine, le stockage de terre arable/mort-terrain, le parc à résidus, l'accès à la propriété, les installations minières, les couloirs de passage destinés aux services publics et les structures de gestion de l'eau.

M. Paul Baluch, géo., a visité le site du projet Côté Gold à deux occasions : le 4 octobre 2016 et les 13 et 14 avril 2017. Il a inspecté les aspects suivants :

- L'infrastructure existante du projet, comme :
  - Les voies d'accès
  - La carothèque
  - Le camp Mesomikenda
  - Le site Chester 1, incluant la fosse n° 1 d'agrégats de Trelawney à proximité
  - Le couloir de lignes électriques, incluant la zone de la sous-station Shining Tree

- Les zones d'infrastructure proposée du projet, comme :
  - L'emplacement du camp permanent
  - L'emplacement de la centrale d'émulsion
  - L'emplacement de l'usine de traitement, incluant la zone du garage et de l'entrepôt, l'empilement de minerai grossier et la zone de la sous-station électrique
  - La zone du parc à résidus
  - La topographie et les éléments géographiques (étendues d'eau, etc.)

Mme Debbie Dyck, géo., participe aux études de base du projet Côté Gold et au processus d'évaluation environnementale depuis 2012, et sa dernière visite au site remonte aux 13 et 14 avril 2017.

TÉLÉCONFÉRENCE

Une téléconférence aura lieu le mardi 6 juin 2017 à 8 h 30 (HAE) au cours de laquelle la direction discutera de la transaction IAMGOLD-Sumitomo et des principaux résultats de l'étude de préfaisabilité de Côté Gold. Une webdiffusion de la téléconférence sera disponible sur le site Web d'IAMGOLD à l'adresse : www.iamgold.com.

Renseignements au sujet de la téléconférence : Nº sans frais en Amérique du Nord : 1 800 319-4610 ou 1 604 638-5340.

L'enregistrement de l'appel sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant : Nº sans frais en Amérique du Nord : 1 800 319-6413 ou 1 604 638-9010, mot de passe : 1490#.

Énoncés prospectifs

Toutes les estimations des réserves et des ressources minérales déclarées par la Société ont été estimées conformément à la Norme canadienne 43-101 et aux normes définies par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (10 mai 2014). Ces normes diffèrent de façon considérable des exigences de la U.S. Securities and Exchange Commission (SEC). Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.

Certains renseignements dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes régissant le commerce des valeurs mobilières et au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Toute l'information contenue dans ce document, y compris l'information relative aux énoncés prospectifs, est formulée à la date du présent document. Les énoncés prospectifs se rapportent à des événements futurs ou à un rendement futur et reflètent les estimations, les prévisions, les attentes ou les opinions actuelles concernant des événements futurs, et comprennent, sans s'y limiter :

(i) la quantité estimée et la teneur des ressources et des réserves minérales ;

(ii) l'ÉPF représentant une option viable de mise en valeur du projet ;

(iii) l'estimation de coûts d'investissement nécessaires à la construction des installations minières et de mise en production, les coûts d'investissement de maintien et la durée de la période de récupération du financement ;

(iv) la quantité de la production future de l'or produit et du métal récupéré ;

(v) les prévisions des coûts d'exploitation, des coûts totaux prévus, du flux de trésorerie net, de la valeur actualisée nette et du rendement de la mine en exploitation.

Tout énoncé qui exprime ou suppose des discussions en ce qui concerne les prévisions, attentes, croyances, plans, projections, objectifs, hypothèses ou événements ou rendement futurs (incluant, sans s'y limiter, des mots ou expressions tels que « s'attendre à », « anticiper » « prévoir », « planifier », « projeter », « estimer », « supposer », « envisager », « avoir l'intention de », « stratégie », « buts », « objectifs », ou que certaines actions, événements ou résultats « pourront/pourraient » ou « devront/devraient » être pris, survenir ou être atteints, y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable), n'est pas un énoncé de faits historiques et peut être un énoncé prospectif.

Les énoncés prospectifs sont établis en fonction de certaines opinions ou hypothèses formulées par IAMGOLD ou ses consultants selon l'information dont ils disposent. Parmi les hypothèses importantes posées ci-dessus, on note les suivantes :

(i) la présence et la continuité des métaux au projet Côté Gold à des teneurs estimées ;

(ii) les caractéristiques géotechniques et métallurgiques de la roche se conformant aux résultats d'échantillons, y compris la quantité et la qualité de l'eau à dévier ou à traiter pendant les activités minières ;

(iii) la capacité et la durabilité de différents équipement et machinerie ;

(iv) la disponibilité du personnel au moment voulu, et la disponibilité de la machinerie et de l'équipement aux prix estimés et conforme aux calendriers de livraison prévus ;

(v) les taux de change ;

(vi) les prix de vente des métaux et les taux de change anticipés ;

(vii) les taux d'actualisation appropriés appliqués aux flux de trésorerie prévus dans l'analyse économique ;

(viii) les taux d'imposition et de redevances applicables à l'exploitation minière proposée ;

(ix) la disponibilité de financement acceptable en vertu de la structure et des coûts présumés ;

(x) les pertes anticipées liées à l'exploitation et à la dilution ;

(xi) le rendement métallurgique ;

(xii) les exigences raisonnables en matière d'imprévus ;

(xiii) la réalisation des activités proposées ;

(xiv) la délivrance des permis et des autres approbations réglementaires selon des modalités acceptables ;

(xv) l'exécution des engagements d'évaluation environnementale et des ententes avec les collectivités locales.

Même si la direction estime que ces hypothèses sont raisonnables selon l'information disponible, elles pourraient s'avérer incorrectes. La formulation d'un grand nombre d'énoncés prospectifs tient pour acquis que les autres énoncés prospectifs sont exacts, comme les énoncés au sujet de la valeur actualisée nette et du taux de rendement interne, lesquels sont fondés sur d'autres énoncés prospectifs et hypothèses indiquées aux présentes. L'information liée aux coûts a été préparée en utilisant les valeurs actuelles, mais ces coûts seront engagés antérieurement. La Société anticipe que les coûts demeureront stables sur la période en question.

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, et il existe un risque que les estimations, les prévisions, les projections et les autres énoncés prospectifs ne se concrétisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas la réalité future. La Société met en garde le lecteur de ne pas se fier indûment à ces énoncés, étant donné que différents facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des opinions, des plans, des objectifs, des attentes, des prévisions, des estimations, des hypothèses et des intentions qui sont exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque peuvent être généralement décrits comme le risque que les hypothèses et estimations mentionnées ci-dessus ne se matérialisent pas, et incluent en particulier sans s'y limiter : les risques liés aux variations de teneur dans le matériau identifié en tant que ressources et réserves minérales par rapport aux prévisions ; les variations des taux de récupération et d'extraction ; les caractéristiques géotechniques différentes que celles prévues de la roche à extraire ou au travers de laquelle l'infrastructure est construite ; la quantité d'eau à dévier ou à traiter pendant l'exploitation minière différente de celle prévue pendant ou après la fermeture ou un débit d'eau différent ; l'évolution des marchés mondiaux des métaux ; les risques associés aux fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain ; les augmentations des coûts en investissements et des coûts d'exploitation prévus ou des coûts imprévus ; les difficultés à attirer la main-d'œuvre nécessaire ; les hausses des coûts de financement ou les changements défavorables touchant les modalités du financement disponible, le cas échéant ; les taux d'imposition ou de redevances supérieurs à ceux prévus ; les changements dans les plans de développement ou plan minier en raison de changements logistiques, techniques ou autres ; les changements des paramètres du projet au fur et à mesure de la mise au point des plans ; les risques liés à l'obtention d'approbations réglementaires ; les retards dans les négociations avec les parties prenantes ; les changements dans la réglementation s'appliquant au développement, à l'exploitation et à la fermeture des activités minières par rapport à la réglementation actuelle ; les incidences de la concurrence sur les marchés où IAMGOLD exerce des activités ; les risques d'exploitation et d'infrastructure et les autres risques divulgués dans la notice annuelle déposée sur SEDAR au Canada (disponible sur www.sedar.com) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 et dans le formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission sur EDGAR (disponible sur https://www.sec.gov/edgar/searchedgar/companysearch.html). IAMGOLD met en garde le lecteur que la liste précédente de facteurs qui peuvent influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive.

Les personnes et les investisseurs qui se fient aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard d'IAMGOLD doivent bien tenir compte de ces facteurs, incertitudes et éventualités. La Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, verbalement ou par écrit, qui peut être fait, à l'occasion, par IAMGOLD ou en son nom, sauf si les lois l'exigent.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de développement et d'exploration. IAMGOLD est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Ken Chernin, v.-p., Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Shae Frosst, associée, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 933-4738 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com/.